

DIEUPENTALE

Première communion au collège Sainte-Claire

Le gymnase du collège Sainte-Claire des Apprentis d'Auteuil a été transformé en chapelle pour la messe de fin d'année. Pour cet office, la directrice Marie Godet a accueilli les élèves et les parents par quelques mots de bienvenue, mettant l'accent sur le partage et la fraternité. La messe a ensuite été célébrée par le père Raymond Faure, aumônier de l'établissement, qui a donné la première communion à deux adolescents, Dylan et Luca. La directrice a ensuite remis à chacun une chaîne avec une croix, une Bible et deux ouvrages, l'un sur la vie de Sainte-Claire, patronne du collège, et l'autre sur la vie de Daniel Brother (1876-1936), figure majeure de la Fondation des Apprentis d'Auteuil. Cette célébration très festive entrecoupée d'applaudissements s'est achevée avec la chorale qui a interprété plusieurs chants dont « Les gens qui s'aiment », de Willial Sheller, et « Armstrong », de Claude Nougaro.



L'abbé Fauré et un communicant pendant la cérémonie. / Photo DDM M.V.

MONBÉQUI

Total Festum aujourd'hui.

Aujourd'hui samedi 26 juin à partir de 14 h 30, une grande jour-

Pétanqueurs sur tous les fronts

Trois équipes dieupentalaises ont défendu les couleurs du club aux qualifications départementales de pétanque en triplettes seniors et triplettes féminines qui se sont déroulées sur les terrains du cours Foucault, à Montauban. La triplette seniors, composée de Sébastien Dominguez, Frédéric Maly et David Daiguzon, s'est inclinée en quart de finale après avoir battu ses amis Bessinois en



La triplette féminine. / Photo DDM, M.V.

huitièmes de finale. La seule équipe féminine de l'ASD était composée de Marina Becobert, Stéphanie Louis et Lisa Valadié. Après être sorties de poule, les féminines ont perdu la partie de barrage. En championnat des clubs en jeu provençal, les deux équipes de l'ASD recevaient leurs homologues de Bressols, au boulodrome municipal de Dieupentale. La formation de Dieupentale, composée de Michel Rieutord, Bernard Soulié, Vivian Canesin, Étic Arquié, Daniel Vernhes et Thierry Oulié, a remporté deux parties sur trois en doublettes et une partie sur deux en triplettes pour s'imposer finalement par 7 à 5 face aux valeureux et sympathiques Bressolais.

Félicitations à tous les participants qui font briller les couleurs du club.